

République Française

*Département
de la Meuse*

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE L'AIRE A L'ARGONNE

Séance du jeudi 13 avril 2023

Date de la convocation : mercredi 05 avril 2023

Administrateurs : 21

L'an deux mille vingt-trois et le treize avril, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Présidente du Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Présents : 13

Votants : 16

Présents : Martine AUBRY, Josiane BIGUINET, Philippe BRISSE, Luc GERARD, Noëlle JACQUEMET, Dominique JEANNESSON, Dania KLEIN, Marie-Françoise KLEIN, Dominique MARECHAL, Nathalie PHILIPPOT, Thierry RAMAND, Bernard RENAUDIN, Marie-Madeleine MOUTON

Représentés : Evelyne BERTHAUX, Mathilde DECHEPPE, Anne RAMAND

Excusés : Claude THOMAS, Pascale ZEHR, Guillaume PALIN

Absents : Sophie CHARRIOT, Dominique DIDIER

DCA_2023_07 - Objet : Avenant au contrat de délégation de service pour la micro-crèche

- Vu la délibération en date du 25 novembre 2021 par laquelle la Communauté de Communes a décidé d'approuver le renouvellement d'une délégation de service public pour la gestion de la micro-crèche de Rembercourt

-Vu la délibération en date du 28 juin 2022, n°DCA_2022_07 relative au choix du délégataire et du contrat de concession de la micro-crèche,

- Vu le projet de contrat de délégation de service public et ses annexes,

La Présidente expose,

suite à la demande de l'association ALYS auprès de la Protection Maternelle et Infantile du Département de la Meuse et en application de l'article R2324-24 du Code de la santé publique, l'agrément pour la micro-crèche de Rembercourt a été modifié faisant passer de 10 à 12 le nombre de places possible au sein de l'établissement.

Cette modification d'agrément entraîne une modification budgétaire pour la participation financière du CIAS au titre du fonctionnement et nécessite donc une révision du contrat de délégation de service public.

Le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale, à l'unanimité après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver la rédaction d'un avenant au contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de la micro-crèche de Rembercourt Sommaisne, prenant effet à la date du 14 avril 2023
- De dire que les crédits sont inscrits au budget 2023 du CIAS
- D'autoriser la Présidente à signer cet avenant

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,

Madame AUBRY Martine

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 03 mai 2023 et publié ou notifié le 03 mai 2023
--